

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/03/2009

Réception par le Prefet : 23/03/2009

Publication : 27/03/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-4-10-1

Séance du vendredi 20 mars 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **Coopération avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald - Convention pour l'échange de personnel**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Adopte les modalités de partenariat figurant en annexe 1, permettant aux services du Département et du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald d'organiser des échanges de personnel, sous forme de stages d'une journée à une semaine.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions